

Multipays (France, Afrique)

Titre: Capitalisation transversale des expériences de projets minigrids portés par des ONG et des acteurs du secteur privé

Montant: 49k€

Catégorie: See4All On-grid TA

Requête de : l'AFD

Contexte

Les divisions énergie (EGI) et organisations de la société civile (OSC) de l'AFD ainsi que le FFEM ont souhaité lancer une dynamique de capitalisation des expériences sur la thématique de l'accès à l'énergie hors réseau avec une focale sur les minigrids. Il s'agit d'une part, de capitaliser sur les expériences de plusieurs projets portés par des Opérateurs Privés et d'autre part, de créer une dynamique collective d'apprentissage et d'échange entre acteurs de nature différente : ONG (GERES, GRET, FONDEM) et des opérateurs privés (IED, SAGEMCOM, NANO). EGI et le FFEM s'appuient sur le département Evaluation et Apprentissage de l'AFD (EVA) pour les accompagner.

Assistance Technique

L'objectif de l'AT vise à i) conduire la capitalisation des Opérateurs Privés et ii) Faciliter la dynamique collective d'échange et d'apprentissage pluri-acteurs. Elle s'organise autour de deux axes majeurs :

- La problématique des procédures : le cadre réglementaire applicable aux minigrids (modalités de tarification, procédures relatives au droit d'exploiter) ;

- Les outils et financements pour mieux cibler et stimuler la demande et maximiser les impacts (un cadrage efficient des besoins en électrification rurale, un financement des minigrids adapté).

Les destinataires de cette capitalisation sont d'abord les bailleurs (dont AFD et FFEM) et autorités nationales, mais aussi les membres des groupes de travail ADEME-SER ainsi que les agences d'électrification rurale africaines.

- Tirer les leçons des expériences passées grâce à une lecture croisée des logiques spécifiques des acteurs ONG et de celles des acteurs privés, dans un objectif de capitalisation, pour i) analyser les logiques d'intervention des projets et ii) relever le défi du passage à l'échelle ;

- Valoriser le savoir-faire français dans le secteur des mini-réseaux électriques, pour i) favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les acteurs et ii) valoriser l'expertise et la valeur ajoutée française.

Statut & impacts

Des enseignements ont pu être tirés sur les bonnes pratiques pour agir dans des contextes réglementaires parfois rigides ou inaboutis, et sur les nécessaires appuis au renforcement des capacités locales, tant pour les opérateurs locaux des infrastructures, qu'à destination des utilisateurs et de l'écosystème économique local.

L'anticipation, la flexibilité, et un dialogue approfondi au niveau local sont apparus comme des clefs de succès pour le montage des projets. L'appui au financement des équipements productifs et des équipements d'usage est aujourd'hui reconnu comme une nécessité pour assurer et maximiser les impacts des projets d'électrification.

La stimulation du vivier local d'entrepreneurs et la formation, notamment des jeunes, se révèlent essentielles au développement économique local, et à la pérennité des infrastructures d'électrification. De plus, l'ambition du changement d'échelle en termes de couverture géographique et d'impacts, suppose de créer des partenariats de long terme avec des acteurs locaux capables porter cette ambition et d'accompagner sa mise en œuvre.

La combinaison de ces approches – anticipation, flexibilité, dialogue, stimulation, appui aux usagers - contribue à la viabilisation économique des opérateurs et à la pérennisation des infrastructures.

Enfin, une flexibilité et une ouverture accrues dans les procédures de sélection des projets par les organismes financeurs, et un encouragement à la recherche de synergie entre parties prenantes, permettrait de favoriser les innovations dans les modes de faire et dans les options techniques à disposition des bénéficiaires.

Les produits de cette capitalisation (fiches d'expérience et de recommandations, vidéo d'interview, verbatim d'acteurs de terrain) sont disponibles en ligne sur une plateforme didactique et interactive : <https://miro.com/app/board/uxjVO9oqO-s=/>



Cofinancé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement

Une facilité pour développer des projets innovants dans les énergies renouvelables et stimuler l'électrification sur le continent africain.

Le groupe AFD, avec le soutien de l'union européenne, a mis en place la facilité « African Renewable Energy Scale-Up facility » (ARE Scale up) pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable tant sur le réseau que hors réseau en Afrique.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement la vision de l'Union européenne